



COMMISSION PERMANENTE du 18 mai 2017

N° Délibération : 54693

N° Synergie : NP0011706

Objet : Médiation numérique pour publics en situation de handicap physique via les lieux de médiation

Commission Thématique n : 6

Thème : Aménagement du territoire

PORTEUR

L'Institut d'Education Motrice Paul Dupas – Vent de bise est le centre d'expertise et de ressources des nouvelles technologies et de la communication, de la délégation régionale de L'Association des Paralysés de France.

L'APF est une structure reconnue d'utilité publique. C'est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences (motrices ou polyhandicapées) et de leurs familles qui rassemble 26 000 associations adhérentes, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 13 500 salariés au niveau national.

PARTENAIRES

Pour ce projet ambitieux, il a été constitué un large partenariat composé de 11 organisations dont les expertises spécifiques et complémentaires permettent de contribuer à l'atteinte des objectifs :

- Partenaires académiques : l'Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé - Université Lille II ; YNCREA (ex : HEI-ISA-ISEN) ;
- Partenaires associatifs : Remora (déficiência visuelle) ; Maison Régionale X2000 – Association Quai du Numérique Dunkerque ; APEI Les Papillons Blancs ; Sourdmedia ;
- Partenaires privés : Enedis (ex : ERDF) ; Urbilog ;
- Partenaire associé : l'agence du numérique de l'Etat.

DESCRIPTIF

Durée 2 ans.

La révolution numérique est un défi majeur pour les personnes en situation de handicap (et plus largement aux personnes âgées, personnes non scolarisées, illettrées...) souvent éloignées du numérique du fait de contenus, d'applications et d'environnements inadaptés.

L'objectif général du projet est de rendre accessible les outils et les contenus numériques aux personnes en situation de handicap, afin d'améliorer leur insertion sociale, culturelle, professionnelle, scolaire et universitaire.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie territoriale couvrant le périmètre des 15 plus grosses intercommunalités du Nord et du Pas de Calais.

Le projet envisage :

1. Une évaluation d'outils existants (matériels et logiciels spécialisés pour les non-voyants et/ou malentendants...) avec mesure de la pertinence, des contraintes par

des groupes test afin de faire des préconisations consolidées aux fabricants et aux utilisateurs.

2. L'élaboration de contenus numériques, de pédagogies spécifiques et d'applications adaptées aux personnes en situation de handicap physique (en lien avec des groupes d'utilisateurs et des entreprises locales).
3. La sensibilisation à l'accueil des publics handicapés et la formation de 500 médiateurs relais (dans 160 espaces publics numériques ou associations relais) pour diffuser des compétences numériques (apprentissage du pilotage de drone, développement d'applications....) aux personnes en situation de handicap et faciliter leur accès à l'emploi et à la formation.
4. La création de 10 kits pédagogiques et techniques qui serviront de support aux formateurs lors des formations des animateurs d'EPN et qui seront par la suite destinés à 1 EPN pilote par communauté d'agglomération,
5. Le développement d'outils de collecte, d'analyse et d'archivage des données pour capitaliser sur les résultats du projet.

VALEUR AJOUTEE REGIONALE

Ce projet e-Inclusion est ambitieux et collectif (18 personnes sur le projet). Il doit servir d'expérimentation (démarche de living lab et de co-construction) avant un développement plus large qui s'appuie sur la qualité et la compétence du partenariat.

Depuis 1 an la MDUN accompagne la construction du projet pour améliorer son ambition, sa qualité et élargir le partenariat afin d'en assurer l'impact au niveau régional.

BUDGET

Coût total	2 414 719 €	
FEDER	1 428 188 €	soit 59.14%
Etat	160 796 €	
Université de Lille II	312 696 €	
Fonds propres	513 039 €	

Les dépenses se divisent en :

201 129 € en investissement (outils et équipements numériques)

2 213 590 € en fonctionnement (dépenses de personnel et prestations de services)

L'essentiel des dépenses du projet est inscrit en fonctionnement :

- Prestations de services : il s'agit essentiellement de dépenses d'accompagnement spécialisé (réalisation vidéo, ingénierie de formation, aide au montage de projet).

- Communication : majoritairement des dépenses « évènementielles » destinées à l'organisation de manifestations d'animation du projet, sur la base de devis cohérents.

- Frais de personnel : 92 personnes participent à la mise en œuvre du projet sur une durée de deux ans. Les dépenses de personnel sont calculées sur la base de la rémunération brute mensuelle chargée et du prorata du temps passé sur le projet.

Les profils des personnes engagées dans le projet sont variés : de l'animateur/formateur, à l'ingénieur/développeur, au directeur, à l'enseignant chercheur....

Les dépenses sont cohérentes au regard de l'ambition d'un projet centré, sur la formation de relais territoriaux (500) aux usages numériques à destination des personnes en situation de handicap ; sur le développement de solutions et d'applications numériques spécifiques à ces publics.

Ce projet e-Inclusion est très ambitieux et collectif. Il doit servir d'expérimentation avant un développement plus large qui s'appuie sur la qualité et la compétence du partenariat. Il s'inscrit dans une stratégie territoriale couvrant le périmètre des 15 plus grosses intercommunalités du Nord et du Pas de Calais. Selon l'enquête Handicap-Santé volet ménages 2008 de l'INSEE, environ 600 000 personnes se déclarent en situation de handicap en Nord - Pas-de-Calais.

